



DELIBERATION
DU CONSEIL
MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 20/06/2023

Reçu en préfecture le 20/06/2023

Publié le

ID : 085-218501112-20230615-2023_0117-DE

S'LO

Nombre de conseillers :

En exercice : 19 ;

Présents : 16

Votants : 17

OBJET :

N° 2023_0117

DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET PRINCIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le quinze du mois de juin
le conseil municipal de la commune de L'ILE D'ELLE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire
à la Mairie sous la présidence de M. BLUTEAU Joël, Maire
Date de convocation du conseil municipal : 9 juin 2023

PRESENTS :

Président de l'assemblée délibérante : M. BLUTEAU Joël

Membres de l'Assemblée délibérante : Mme ROBIN Hélène - M. LEGERON Joël - Mme SURAUD Rose-Marie
- Mme LIEHRMANN-DREUX Simone - M. SOULAINÉ Guy - Mme JOUBERTEAU Yolande - Mme BAUD
Françoise - M. AUGER Jean-Louis - M. BILLARD Fabien - M. MANCEAU David - M. DUSSEVAL Tony -
Mme TEIXEIRA Andréia - Mme JUTARD Marinette - M. JOURDAIN Éric - M. LAPORTA Francis

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :

Mme MIGNE Mélanie a donné pouvoir à Mme ROBIN Hélène

ABSENTS EXCUSES :

M. BERTRAND Adrien - Mme CHAUVEAU Delphine

Rapporteur : M. BLUTEAU Joël

1784,28 € de Restes à Réaliser au chapitre 2313 correspondant à des études pour le pôle
enfance jeunesse ont été rattachés aux Restes à réaliser de l'opération 62 lors du vote du Budget
primitif 2023.

Or les Restes à Réaliser doivent être repris au budget primitif tels qu'ils ont été transmis
en début d'année.

Par conséquent une décision modificative doit être prise pour ouvrir les crédits au
chapitre 23 pour 1784.28 €.

La décision modificative suivante est donc soumise à approbation :

Envoyé en préfecture le 20/06/2023

Reçu en préfecture le 20/06/2023

Publié le

ID : 085-218501112-20230615-2023_0117-DE

S²LO

	Dépenses		Recette:
	Diminution	Augmentation	Diminution
Section d'investissement			
2313		1784.28 €	
2315 – op 62	1784.28 €		

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve cette décision modificative.

Fait en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

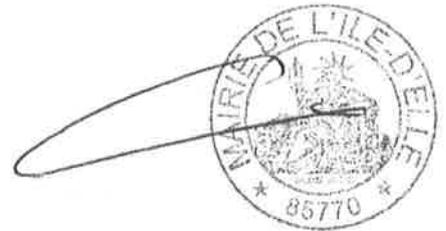
En Mairie le 16 juin 2023

Certifié exécutoire

Reçu en S/Préfecture le

Notifiée le

Le Maire,
Joël BLUTEAU



Nombre de conseillers : En exercice : 19 ; Présents : 16 Votants : 17

OBJET :
N° 2023_0118

DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET OPTAT GAUTRON

L'an deux mille vingt-trois, le quinze du mois de juin
le conseil municipal de la commune de L'ÎLE D'ELLE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire
à la Mairie sous la présidence de M. BLUTEAU Joël, Maire
Date de convocation du conseil municipal : 9 juin 2023

PRESENTS :

Président de l'assemblée délibérante : M. BLUTEAU Joël

Membres de l'Assemblée délibérante : Mme ROBIN Hélène - M. LEGERON Joël - Mme SURAUD Rose-Marie
- Mme LIEHRMANN-DREUX Simone - M. SOULAINÉ Guy - Mme JOUBERTEAU Yolande - Mme BAUD
Françoise - M. AUGER Jean-Louis - M. BILLARD Fabien - M. MANCEAU David - M. DUSSEVAL Tony -
Mme TEIXEIRA Andréia - Mme JUTARD Marinette - M. JOURDAIN Éric - M. LAPORTA Francis

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :

Mme MIGNE Mélanie a donné pouvoir à Mme ROBIN Hélène

ABSENTS EXCUSES :

M. BERTRAND Adrien - Mme CHAUVEAU Delphine

Rapporteur : Monsieur le Maire

Il convient d'augmenter les recettes d'investissement au compte 168741 de 0.01 €
Cette décision modificative en suréquilibre a pour objet de régulariser le déséquilibre
de 0.01 € du budget primitif né d'une erreur de saisie et ramener l'équilibre général.

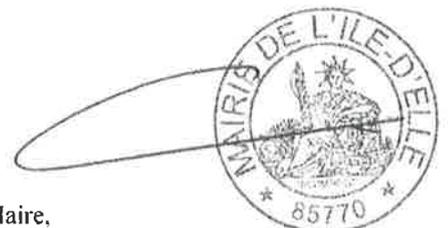
La décision modificative suivante doit donc être approuvée :

	Recettes	
	Diminution	Augmentation
Section d'investissement		
168741		0,01 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve cette décision
modificative.

Fait en Mairie les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.
En Mairie le 16 juin 2023
Certifié exécutoire
Reçu en S/Préfecture le
Notifiée le

Le Maire,
Joël BLUTEAU



Envoyé en préfecture le 20/06/2023

Reçu en préfecture le 20/06/2023

Publié le



ID : 085-218501112-20230615-2023_0118-DE

COMMUNE
DE



DELIBERATION
DU CONSEIL
MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 20/06/2023

Reçu en préfecture le 20/06/2023

Publié le

ID : 085-218501112-20230615-2023_0119-DE

S²LO

Nombre de conseillers :

En exercice : 19 ;

Présents : 16

Votants : 16

OBJET :

N° 2023_0119

EMPRUNT POUR TRAVAUX LOTISSEMENT BELLEVUE

L'an deux mille vingt-trois, le quinze du mois de juin
le conseil municipal de la commune de L'ILE D'ELLE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire
à la Mairie sous la présidence de M. BLUTEAU Joël, Maire

Date de convocation du conseil municipal : 9 juin 2023

PRESENTS :

Président de l'assemblée délibérante : M. BLUTEAU Joël

Membres de l'Assemblée délibérante : Mme ROBIN Hélène - M. LEGERON Joël - Mme SURAUD Rose-Marie
- Mme LIEHRMANN-DREUX Simone - M. SOULAINÉ Guy - Mme JOUBERTEAU Yolande - Mme BAUD
Françoise - M. AUGER Jean-Louis - M. BILLARD Fabien - M. MANCEAU David - M. DUSSEVAL Tony -
Mme TEIXEIRA Andréia - Mme JUTARD Marinette - M. JOURDAIN Éric - M. LAPORTA Francis

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :

Mme MIGNE Mélanie a donné pouvoir à Mme ROBIN Hélène

ABSENTS EXCUSES :

M. BERTRAND Adrien - Mme CHAUVEAU Delphine

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal 2 propositions de prêt relais de la
Caisse Fédérale du Crédit Mutuel Océan et de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel
Atlantique Vendée d'un montant de 265.000,00 € destiné à financer les travaux de lotissement
Bellevue de la commune.

Montant :
265 000,00 €

Taux :

Périodicité :

	Crédit Agricole	Crédit Mutuel	
<i>Frais de dossier</i>	265,00 €	265,00 €	
<i>Durée : 4 ans</i>	4,07 %	4,13 %	Trimestrielle
	4,07 %	4,13 %	Semestrielle
	4,13 %	4,18 %	Annuelle
<i>Durée : 5 ans</i>	4,17 %	4,21 %	Trimestrielle
	4,17 %	4,24 %	Semestrielle
	4,23 %	4,29 %	Annuelle

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité (M. David s'étant retiré de la salle), DECIDE :

Envoyé en préfecture le 20/06/2023
Reçu en préfecture le 20/06/2023
Publié le
ID : 085-218501112-20230615-2023_0119-DE

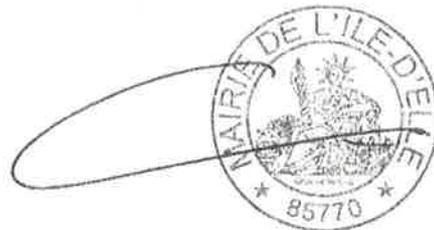
S²LOW

- ↓ Monsieur le Maire est autorisé à réaliser auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Atlantique Vendée un emprunt d'un montant de 265 000€ et dont le remboursement s'effectuera par semestrialités en cinq années, au taux fixe de 4,17 %.
- ↓ Amortissements : in fine du capital. Les 9 premiers semestres : règlement uniquement des intérêts. Le dernier semestre : règlement des intérêts et du capital.
- ↓ Déblocages du capital : déblocages possibles (maxi 18 mois) par tranches au fur et à mesure des dépenses engagées
- ↓ Les remboursements du capital :
 - A l'issue du dernier euro débloqué, la phase de remboursement devient possible
 - Le produit de cession des lots dès qu'il est constaté au compte détenu à la trésorerie générale, est obligatoirement affecté au remboursement de la convention.
 - Les remboursements s'effectuent sans indemnité de remboursement par anticipation.
- ↓ Frais de mise en place du dossier : 265,00 €

Monsieur le Maire est autorisé à signer le contrat à intervenir sur les bases précitées et aux conditions générales des contrats du prêteur.

Fait en Mairie les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.
En Mairie le 16 juin 2023
Certifié exécutoire
Reçu en S/Préfecture le
Notifiée le

Le Maire,
Joël BLUTEAU



COMMUNE
DE



DELIBERATION
DU CONSEIL
MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 20/06/2023

Reçu en préfecture le 20/06/2023

Publié le

ID : 085-218501112-20230615-2023_0120-DE

S'LOU

Nombre de conseillers :

En exercice : 19 ;

Présents : 16

Votants : 17

OBJET :

N° 2023_0120

TARIFS RESTAURANT MUNICIPAL ET ACCUEIL PERISCOLAIRE 2023/2024

L'an deux mille vingt-trois, le quinze du mois de juin
le conseil municipal de la commune de L'ILE D'ELLE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire
à la Mairie sous la présidence de M. BLUTEAU Joël, Maire

Date de convocation du conseil municipal : 9 juin 2023

PRESENTS :

Président de l'assemblée délibérante : M. BLUTEAU Joël

Membres de l'Assemblée délibérante : Mme ROBIN Hélène - M. LEGERON Joël - Mme SURAUD Rose-Marie
- Mme LIEHRMANN-DREUX Simone - M. SOULAINÉ Guy - Mme JOUBERTEAU Yolande - Mme BAUD
Françoise - M. AUGER Jean-Louis - M. BILLARD Fabien - M. MANCEAU David - M. DUSSEVAL Tony -
Mme TEIXEIRA Andréia - Mme JUTARD Marinette - M. JOURDAIN Éric - M. LAPORTA Francis

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :

Mme MIGNE Mélanie a donné pouvoir à Mme ROBIN Hélène

ABSENTS EXCUSES :

M. BERTRAND Adrien - Mme CHAUVEAU Delphine

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire propose les tarifs suivants (augmentation de 4 %) pour le restaurant
municipal et l'accueil périscolaire à compter du 1^{er} septembre 2023 et jusqu'à la fin de l'année
scolaire 2023/2024 :

• **REPAS :**

Repas enfant	3,33 €
A partir du 3 ^{ème} enfant d'une même famille	3,01 €
Repas adultes (commune et extérieur commune)	7,80 €

• **ACCUEIL PERISCOLAIRE :**

QUOTIENT FAMILIAL	TARIF POUR ½ HEURE	TARIF PAR ½ HEURE DE DEPASSEMENT HORAIRE
QF de 0 à 500	0,57 €	2,33 €
QF de 501 à 900	0,60 €	2,39 €
QF ≥ 901	0,63 €	2,45 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **VALIDE** ces tarifs.

Fait en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

En Mairie le 16 juin 2023

Certifié exécutoire

Reçu en S/Préfecture le

Notifiée le

Le Maire,
Joël BLUTEAU



Envoyé en préfecture le 20/06/2023

Reçu en préfecture le 20/06/2023

Publié le

SLOW

ID : 085-218501112-20230615-2023_0120-DE

Nombre de conseillers :

En exercice : 19 ;

Présents : 16

Votants : 17

OBJET :

N° 2023_0121

ADHESION LES FRANCAS ANNEE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le quinze du mois de juin
le conseil municipal de la commune de L'ÎLE D'ELLE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire
à la Mairie sous la présidence de M. BLUTEAU Joël, Maire

Date de convocation du conseil municipal : 9 juin 2023

PRESENTS :

Président de l'assemblée délibérante : M. BLUTEAU Joël

Membres de l'Assemblée délibérante : Mme ROBIN Hélène - M. LEGERON Joël - Mme SURAUD Rose-Marie
- Mme LIEHRMANN-DREUX Simone - M. SOULAINÉ Guy - Mme JOUBERTEAU Yolande - Mme BAUD
Françoise - M. AUGER Jean-Louis - M. BILLARD Fabien - M. MANCEAU David - M. DUSSEVAL Tony -
Mme TEIXEIRA Andréia - Mme JUTARD Marinette - M. JOURDAIN Éric - M. LAPORTA Francis

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :

Mme MIGNE Mélanie a donné pouvoir à Mme ROBIN Hélène

ABSENTS EXCUSES :

M. BERTRAND Adrien - Mme CHAUVEAU Delphine

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal une adhésion aux FRANCAS pour
l'année 2023 pour un montant de 120,00 €.

Madame JUTARD demande quels sont les avantages d'une telle adhésion, étant donné
que la Directrice de l'accueil de loisirs a effectué sa formation BAFD auprès d'un autre
organisme. Monsieur le Maire donne lecture du package des services inclus dans l'affiliation
du forfait.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le
Maire à signer le bulletin d'adhésion correspondant.

Fait en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

En Mairie le 16 juin 2023

Certifié exécutoire

Reçu en S/Préfecture le

Notifiée le

Le Maire,
Joël BLUTEAU



Envoyé en préfecture le 20/06/2023

Reçu en préfecture le 20/06/2023

Publié le

ID : 085-218501112-20230615-2023_0121-DE

SLOW



DELIBERATION
DU CONSEIL
MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 20/06/2023

Reçu en préfecture le 20/06/2023

Publié le

ID : 085-218501112-20230620-2023_0122-DE

S'LO

Nombre de conseillers : **En exercice :** 19 ; **Présents :** 16 **Votants :** 17

OBJET :
N° 2023_0122

ADHESION FONDATION DU PATRIMOINE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le quinze du mois de juin
le conseil municipal de la commune de L'ILE D'ELLE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire
à la Mairie sous la présidence de M. BLUTEAU Joël, Maire

Date de convocation du conseil municipal : 9 juin 2023

PRESENTS :

Président de l'assemblée délibérante : M. BLUTEAU Joël

Membres de l'Assemblée délibérante : Mme ROBIN Hélène - M. LEGERON Joël - Mme SURAUD Rose-Marie
- Mme LIEHRMANN-DREUX Simone - M. SOULAINÉ Guy - Mme JOUBERTEAU Yolande - Mme BAUD
Françoise - M. AUGER Jean-Louis - M. BILLARD Fabien - M. MANCEAU David - M. DUSSEVAL Tony -
Mme TEIXEIRA Andréia - Mme JUTARD Marinette - M. JOURDAIN Éric - M. LAPORTA Francis

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :

Mme MIGNE Mélanie a donné pouvoir à Mme ROBIN Hélène

ABSENTS EXCUSES :

M. BERTRAND Adrien - Mme CHAUVEAU Delphine

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire propose d'adhérer à la Fondation du patrimoine. Le montant de
l'adhésion s'élève à 120 € pour les communes de moins de 2000 habitants.

Le Conseil Municipal,

à l'unanimité,

DECIDE d'adhérer à la fondation du patrimoine pour l'année 2023

Fait en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

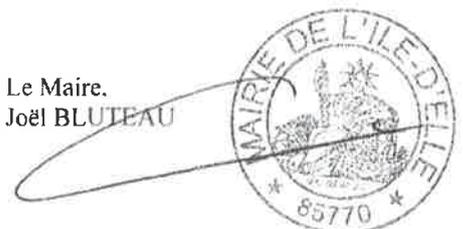
En Mairie le 16 juin 2023

Certifié exécutoire

Reçu en S/Préfecture le

Notifiée le

Le Maire,
Joël BLUTEAU



Envoyé en préfecture le 20/06/2023

Reçu en préfecture le 20/06/2023

Publié le

SLOW

ID : 085-218501112-20230620-2023_0122-DE

Nombre de conseillers : En exercice : 19 ; Présents : 16 Votants : 17

OBJET :
N° 2023_0123

SUBVENTION MAISON FAMILIALE RURALE DE VENANSAULT

L'an deux mille vingt-trois, le quinze du mois de juin
le conseil municipal de la commune de L'ILE D'ELLE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire
à la Mairie sous la présidence de M. BLUTEAU Joël, Maire

Date de convocation du conseil municipal : 9 juin 2023

PRESENTS :

Président de l'assemblée délibérante : M. BLUTEAU Joël

Membres de l'Assemblée délibérante : Mme ROBIN Hélène - M. LEGERON Joël - Mme SURAUD Rose-Marie
- Mme LIEHRMANN-DREUX Simone - M. SOULAINÉ Guy - Mme JOUBERTEAU Yolande - Mme BAUD
Françoise - M. AUGER Jean-Louis - M. BILLARD Fabien - M. MANCEAU David - M. DUSSEVAL Tony -
Mme TEIXEIRA Andréia - Mme JUTARD Marinette - M. JOURDAIN Éric - M. LAPORTA Francis

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :

Mme MIGNE Mélanie a donné pouvoir à Mme ROBIN Hélène

ABSENTS EXCUSES :

M. BERTRAND Adrien - Mme CHAUVEAU Delphine

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal une demande de subvention de la
Maison Familiale de Venansault, dans laquelle une élève de la Commune est scolarisée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte de verser une
subvention de 20,00 € à la MFR de Venansault.

Fait en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

En Mairie le 16 juin 2023

Certifié exécutoire

Reçu en S/Préfecture le

Notifiée le

Le Maire,
Joël BLUTEAU



Envoyé en préfecture le 20/06/2023

Reçu en préfecture le 20/08/2023

Publié le

ID : 085-218501112-20230615-2023_0123-DE





DELIBERATION
DU CONSEIL
MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 20/06/2023

Reçu en préfecture le 20/06/2023

Publié le

ID : 085-218501112-20230615-2023_0124-DE

S²LOW

Nombre de conseillers :

En exercice : 19 ;

Présents : 16

Votants : 17

OBJET :

N° 2023_0124

LOYER DE L'OFFICE TATOO BARBER

L'an deux mille vingt-trois, le quinze du mois de juin
le conseil municipal de la commune de L'ÎLE D'ELLE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire
à la Mairie sous la présidence de M. BLUTEAU Joël, Maire

Date de convocation du conseil municipal : 9 juin 2023

PRESENTS :

Président de l'assemblée délibérante : M. BLUTEAU Joël

Membres de l'Assemblée délibérante : Mme ROBIN Hélène - M. LEGERON Joël - Mme SURAUD Rose-Marie
- Mme LIEHRMANN-DREUX Simone - M. SOULAINÉ Guy - Mme JOUBERTEAU Yolande - Mme BAUD
Françoise - M. AUGER Jean-Louis - M. BILLARD Fabien - M. MANCEAU David - M. DUSSEVAL Tony -
Mme TEIXEIRA Andréia - Mme JUTARD Marinette - M. JOURDAIN Éric - M. LAPORTA Francis

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :

Mme MIGNE Mélanie a donné pouvoir à Mme ROBIN Hélène

ABSENTS EXCUSES :

M. BERTRAND Adrien - Mme CHAUVEAU Delphine

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de l'Office Tadoo Barber sollicitant
la modification de leur loyer à compter du 1^{er} juin 2023 par suite de l'arrêt définitif de leur
activité bar petite restauration dans la partie arrière de leur location.

Monsieur LEGERON Joël pense que le compteur d'eau avait été séparé, mais il s'en
assurera.

Monsieur SOULAINÉ précise qu'il y a une attente de 7 mois pour faire installer un
compteur électrique indépendant du local avant.

Madame JUTARD Marinette propose de refuser la dénonciation du bail précaire
pour les deux mois restants.

Monsieur le Maire précise que la dénonciation est due au fait qu'il leur a retiré leur
licence III, sur demande de la Préfecture, le quota communal étant dépassé. Ceci est donc
indépendant de leur volonté.

Monsieur le Maire propose donc de résilier le bail précaire existant à compter du 31
mai et d'établir un nouveau bail précaire d'un an à compter du 1^{er} juin avec un loyer de 450,00
€ pour la partie coiffure et tatouage. Il propose qu'à l'issue de ce bail, il soit établi un bail
commercial notarié à compter du 1^{er} juin 2024.

Madame JUTARD propose le bail notarié dès maintenant.

Envoyé en préfecture le 20/06/2023

Reçu en préfecture le 20/06/2023

Publié le

ID : 085-218501112-20230615-2023_0124-DE



Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Décide, par 14 voix pour et 3 abstentions (Mme JUTARD Marinette, Mme TEIXEIRA Andréia et M. JOURDAIN Eric) la résiliation du bail précaire au 31 mai 2023.
- Décide, à l'unanimité, de fixer le loyer de l'Office Tatoo Barber à 450,00 € à compter du 1^{er} juin 2023 et mandate Monsieur le Maire pour faire établir un bail notarié en l'étude de M^o ARCOUET et M^o GIRAUDET à Marans et dit que les frais notariés seront à la charge du preneur.

Fait en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

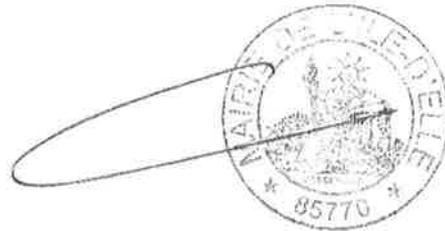
En Mairie 16 juin 2023

Certifié exécutoire

Reçu en S/Préfecture le

Notifiée le

Le Maire,
Joël BLUTEAU





DELIBERATION
DU CONSEIL
MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 20/06/2023

Reçu en préfecture le 20/06/2023

Publié le

ID : 085-218501112-20230615-2023_0125-DE

S²LO

Nombre de conseillers : En exercice : 19 ; Présents : 16 Votants : 17

OBJET :
N° 2023_0125

RENOUVELLEMENT DE L'ABONNEMENT ESPACE NUMERIQUE E-PRIMO

Le deux mille vingt-trois, le quinze du mois de juin
le conseil municipal de la commune de L'ÎLE D'ELLE
régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire
à la Mairie sous la présidence de M. BLUTEAU Joël, Maire

Date de convocation du conseil municipal : 9 juin 2023

PRESENTS :

Président de l'assemblée délibérante : M. BLUTEAU Joël

Membres de l'Assemblée délibérante : Mme ROBIN Hélène - M. LEGERON Joël - Mme SURAUD Rose-Marie
- Mme LIEHRMANN-DREUX Simone - M. SOULAINÉ Guy - Mme JOUBERTEAU Yolande - Mme BAUD
Françoise - M. AUGER Jean-Louis - M. BILLARD Fabien - M. MANCEAU David - M. DUSSEVAL Tony -
Mme TEIXEIRA Andréia - Mme JUTARD Marinette - M. JOURDAIN Éric - M. LAPORTA Francis

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :

Mme MIGNE Mélanie a donné pouvoir à Mme ROBIN Hélène

ABSENTS EXCUSES :

M. BERTRAND Adrien -- Mme CHAUVEAU Delphine

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Commune de l'Île d'Elle avait
souscrit à l'abonnement à l'espace numérique de travail e-primo, service numérique à
disposition des élèves, des enseignants et des familles. Cet abonnement arrivant à expiration à
la fin de l'année scolaire 2022/2023, Monsieur le Maire propose un réabonnement, pour une
durée de 3 ans. Il précise que cette dépense, d'un montant de 2,52 € par enfant et par an, est
comprise dans la somme allouée à l'école pour l'année.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte cette proposition.

Fait en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

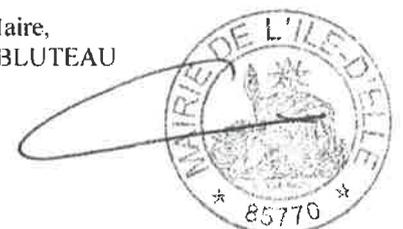
En Mairie le 16 juin 2023

Certifié exécutoire

Reçu en S/Préfecture le

Notifiée le

Le Maire,
Joël BLUTEAU



Envoyé en préfecture le 20/06/2023

Reçu en préfecture le 20/06/2023

Publié le

ID : 085-218501112-20230615-2023_0125-DE

SLOW

Nombre de conseillers : En exercice : 19 ; Présents : 16 Votants : 17

OBJET :
N° 2023_0126

**CHOIX DES ENTREPRISES RETENUES POUR LA CONSTRUCTION DU POLE
ENFANCE JEUNESSE**

L'an deux mille vingt-trois, le quinze du mois de juin
le conseil municipal de la commune de L'ÎLE D'ELLE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire
à la Mairie sous la présidence de M. BLUTEAU Joël, Maire

Date de convocation du conseil municipal : 9 juin 2023

PRESENTS :

Président de l'assemblée délibérante : M. BLUTEAU Joël

Membres de l'Assemblée délibérante : Mme ROBIN Hélène - M. LEGERON Joël - Mme SURAUD Rose-Marie
- Mme LIEHRMANN-DREUX Simone - M. SOULAINÉ Guy - Mme JOUBERTEAU Yolande - Mme BAUD
Françoise - M. AUGER Jean-Louis - M. BILLARD Fabien - M. MANCEAU David - M. DUSSEVAL Tony -
Mme TEIXEIRA Andréia - Mme JUTARD Marinette - M. JOURDAIN Éric - M. LAPORTA Francis

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :

Mme MIGNE Mélanie a donné pouvoir à Mme ROBIN Hélène

ABSENTS EXCUSES :

M. BERTRAND Adrien -- Mme CHAUVEAU Delphine

Rapporteur : Madame ROBIN Hélène

Madame ROBIN Hélène rappelle que les lots 2 (Gros Œuvre), 12 (peintures, nettoyage),
13 (électricité) et 14 (Plomberie, chauffage, ventilation) ont été attribués par délibération n°
2023-001 du 16 janvier 2023.

Vu le code de la commande publique

Vu la commission d'ouverture des plis du 1^{er} juin 2023

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité, d'autoriser M. le
Maire à signer les marchés publics suivants :

Programme : Construction d'un pôle enfance jeunesse

Lot 1 : Terrassement, VRD

Entreprise : RINEAU TP de Maillezais

Montant du marché : 35.954,72 € H.T.

Envoyé en préfecture le 22/06/2023

Reçu en préfecture le 22/06/2023

Publié le

ID : 085-218501112-20230615-2023_01260-DE

SLOW

Lot 4 : Couverture étanchéité

Entreprise : *OUEST ETANCHEITE de La Chaize le Vicomte*

Montant du marché : *28.944,35 € H.T.*

Lot 8 : Cloisonnement - isolation

Entreprise : *ISOLYA de Aizenay*

Montant du marché : *50.682,98 € H.T.*

Lot 9 : Plafonds suspendus

Entreprise : *HERVOUET des Brouzils*

Montant du marché : *13.753,24 € H.T.*

Lot 10 : Carrelages- Faïences

Entreprise : *GROUPE VINET SAS de Poitiers*

Montant du marché : *19.829,81 € H.T.*

Lot 11 : Revêtements de sols souples

Entreprise : *SARL AUCHER*

Montant du marché : *11.578,50 € H.T.*

Les crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

Fait en Mairie le jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

En Mairie le 16 juin 2023

Certifié exécutoire

Reçu en S/Préfecture le

Notifiée le

Le Maire,
Joël BLUTEAU



Nombre de conseillers : En exercice : 19 ; Présents : 16 Votants : 17

OBJET :
N° 2023_0127

**LANCEMENT DES APPELS D'OFFRES POUR LES LOTS NON POURVUS POUR LA
CONSTRUCTION DU POLE ENFANCE JEUNESSE**

L'an deux mille vingt-trois, le quinze du mois de juin
le conseil municipal de la commune de L'ILE D'ELLE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire
à la Mairie sous la présidence de M. BLUTEAU Joël, Maire

Date de convocation du conseil municipal : 9 juin 2023

PRESENTS :

Président de l'assemblée délibérante : M. BLUTEAU Joël

Membres de l'Assemblée délibérante : Mme ROBIN Hélène - M. LEGERON Joël - Mme SURAUD Rose-Marie
- Mme LIEHRMANN-DREUX Simone - M. SOULAINÉ Guy - Mme JOUBERTEAU Yolande - Mme BAUD
Françoise - M. AUGER Jean-Louis - M. BILLARD Fabien - M. MANCEAU David - M. DUSSEVAL Tony -
Mme TEIXEIRA Andréia - Mme JUTARD Marinette - M. JOURDAIN Éric - M. LAPORTA Francis

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :

Mme MIGNE Mélanie a donné pouvoir à Mme ROBIN Hélène

ABSENTS EXCUSES :

M. BERTRAND Adrien - Mme CHAUVEAU Delphine

Rapporteur : M. BLUTEAU Joël

Vu le code général des collectivités territoriales.

Vu le code de la commande publique.

Vu l'avis d'appel public à la concurrence envoyé à la publication le 21 avril 2023 et
publié le 26 avril 2023 dans le journal Ouest France.

Vu les offres présentées le 31 mai 2023 pour les travaux de construction du pôle enfance
jeunesse, par :

- Lot N° 6 : Entreprise ATELIER DU BOCAGE de Montreverd
- Lot n° 7 : Entreprise ATELIER DU BOCAGE de Montreverd

Vu la décision de la commission en date du 1^{er} juin 2023.

Considérant que les offres présentées par les entreprises énoncées ci-dessus excèdent les
crédits budgétaires alloués au marché,

Considérant que le lot 5 n'a reçu aucune candidature

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

Envoyé en préfecture le 20/06/2023

Reçu en préfecture le 20/06/2023

Publié le

ID : 085-218501112-20230615-2023_0127-DE

S²LOW

- déclare que les offres remises par les entreprises énoncées ci-dessus sont inacceptables au motif que leurs prix excèdent les crédits budgétaires alloués au marché de construction du Pôle enfance jeunesse.

Le conseil municipal décide de ne pas procéder à une négociation avec ces offres. Les lots 5, 6 et 7 du marché sont déclarés infructueux.

- Décide qu'une nouvelle procédure adaptée sera relancée pour les lots 5, 6 et 7 ;
- Autorise Monsieur le maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier

Fait en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

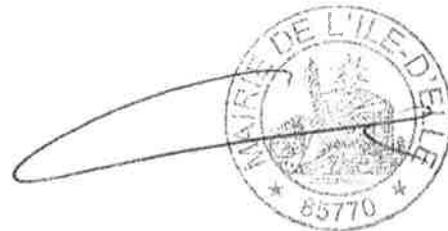
En Mairie le 16 juin 2023

Certifié exécutoire

Reçu en S/Préfecture le

Notifiée le

Le Maire,
Joël BLUTEAU



Nombre de conseillers : En exercice : 19 ; Présents : 16 Votants : 17

OBJET :
N° 2023_0128

**DEMANDE SUBVENTION « AIDE AUX ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS » AU
CONSEIL DEPARTEMENTAL POUR LA CONSTRUCTION DU POLE ENFANCE JEUNESSE**

L'an deux mille vingt-trois, le quinze du mois de juin
le conseil municipal de la commune de L'ILE D'ELLE
régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire
à la Mairie sous la présidence de M. BLUTEAU Joël, Maire

Date de convocation du conseil municipal : 9 juin 2023

PRESENTS :

Président de l'assemblée délibérante : M. BLUTEAU Joël

Membres de l'Assemblée délibérante : Mme ROBIN Hélène - M. LEGERON Joël - Mme SURAUD Rose-Marie
- Mme LIEHRMANN-DREUX Simone - M. SOULAINÉ Guy - Mme JOUBERTEAU Yolande - Mme BAUD
Françoise - M. AUGER Jean-Louis - M. BILLARD Fabien - M. MANCEAU David - M. DUSSEVAL Tony -
Mme TEIXEIRA Andréia - Mme JUTARD Marinette - M. JOURDAIN Éric - M. LAPORTA Francis

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :

Mme MIGNE Mélanie a donné pouvoir à Mme ROBIN Hélène

ABSENTS EXCUSES :

M. BERTRAND Adrien - Mme CHAUVEAU Delphine

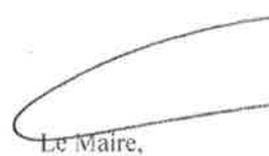
Rapporteur : M. BLUTEAU Joël

Monsieur le Maire informe le Conseil d'une subvention du Conseil Départemental
« Aide aux accueils collectifs de mineurs ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve l'opération de construction d'un pôle enfance jeunesse
- sollicite auprès du Conseil Départemental cette aide aux accueils collectifs de mineurs pour la construction du pôle enfance jeunesse
- autorise Monsieur le Maire à signer tout document lié à cette demande de subvention

Fait en Mairie les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.
En Mairie le 16 juin 2023
Certifié exécutoire
Reçu en S/Préfecture le
Notifiée le


Le Maire,
Joël BLUTEAU



Envoyé en préfecture le 20/06/2023

Reçu en préfecture le 20/06/2023

Publié le

ID : 085-218501112-20230615-2023_0128-DE





DELIBERATION
DU CONSEIL
MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 20/06/2023
Reçu en préfecture le 20/06/2023
Publié le
ID : 085-218501112-20230615-2023_0129-DE

Nombre de conseillers : En exercice : 19 ; Présents : 16 Votants : 17

OBJET :
N° 2023_0129

LANCEMENT DES APPELS D'OFFRES POUR L'AMENAGEMENT DES ABORDS DU COLLEGE

L'an deux mille vingt-trois, le quinze du mois de juin
le conseil municipal de la commune de L'ÎLE D'ELLE
régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire
à la Mairie sous la présidence de M. BLUTEAU Joël, Maire

Date de convocation du conseil municipal : 9 juin 2023

PRESENTS :

Président de l'assemblée délibérante : M. BLUTEAU Joël
Membres de l'Assemblée délibérante : Mme ROBIN Hélène - M. LEGERON Joël - Mme SURAUD Rose-Marie
- Mme LIEHRMANN-DREUX Simone - M. SOULAINÉ Guy - Mme JOUBERTEAU Yolande - Mme BAUD
Françoise - M. AUGER Jean-Louis - M. BILLARD Fabien - M. MANCEAU David - M. DUSSEVAL Tony -
Mme TEIXEIRA Andréia - Mme JUTARD Marinette - M. JOURDAIN Éric - M. LAPORTA Francis

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :

Mme MIGNE Mélanie a donné pouvoir à Mme ROBIN Hélène

ABSENTS EXCUSES :

M. BERTRAND Adrien -- Mme CHAUVEAU Delphine

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le dossier est prêt pour le
lancement des appels d'offres de l'aménagement des abords du collège

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le
Maire à lancer les appels d'offres pour les travaux d'aménagement des abords du collège.

Fait en Mairie les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.
En Mairie le 16 juin 2023
Certifié exécutoire
Reçu en S/Préfecture le
Notifiée le

Le Maire,
Joël BLUTEAU



Envoyé en préfecture le 20/06/2023

Reçu en préfecture le 20/06/2023

Publié le

ID : 085-218501112-20230615-2023_0129-DE

SLOW



DELIBERATION
DU CONSEIL
MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 20/06/2023

Reçu en préfecture le 20/06/2023

Publié le

ID : 085-218501112-20230615-2023_0130-DE

S'LO

Nombre de conseillers : En exercice : 19 ; Présents : 16 Votants : 17

OBJET :
N° 2023_0130

DIAGNOSTIC MAIRIE : AMIANTE, PLOMB ET PARASITES

L'an deux mille vingt-trois, le quinze du mois de juin
le conseil municipal de la commune de L'ÎLE D'ELLE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire
à la Mairie sous la présidence de M. BLUTEAU Joël, Maire

Date de convocation du conseil municipal : 9 juin 2023

PRESENTS :

Président de l'assemblée délibérante : M. BLUTEAU Joël

Membres de l'Assemblée délibérante : Mme ROBIN Hélène - M. LEGERON Joël - Mme SURAUD Rose-Marie
- Mme LIEHRMANN-DREUX Simone - M. SOULAINÉ Guy - Mme JOUBERTEAU Yolande - Mme BAUD
Françoise - M. AUGER Jean-Louis - M. BILLARD Fabien - M. MANCEAU David - M. DUSSEVAL Tony --
Mme TEIXEIRA Andréia - Mme JUTARD Marinette - M. JOURDAIN Éric - M. LAPORTA Francis

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :

Mme MIGNE Mélanie a donné pouvoir à Mme ROBIN Hélène

ABSENTS EXCUSES :

M. BERTRAND Adrien -- Mme CHAUVEAU Delphine

Rapporteur : Monsieur le Maire

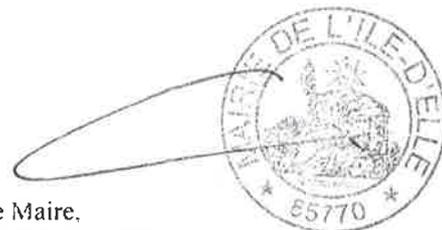
Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que M. GIRAUDEAU David, chargé
d'opération bâtiment à la Communauté de Communes Sud Vendée Littoral, mandaté par la
Commune pour une assistance à maîtrise d'ouvrage pour les travaux de la mairie, a sollicité les
société APTIMMO et APAVE pour un diagnostic amiante, plomb et parasites.

Seule l'entreprise APTIMMO a répondu pour un montant de 3.800,00 € TTC.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Maire à signer le
devis de l'entreprise APTIMMO.

Fait en Mairie les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.
En Mairie le 16 juin 2023
Certifié exécutoire
Reçu en S/Préfecture le
Notifiée le

Le Maire,
Joël BLUTEAU



Envoyé en préfecture le 20/06/2023

Reçu en préfecture le 20/06/2023

Publié le

ID : 085-218501112-20230615-2023_0130-DE

SLOW



COMMUNE
DE

DELIBERATION
DU CONSEIL
MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 20/06/2023

Reçu en préfecture le 20/06/2023

Publié le

ID : 085-218501112-20230615-2023_0131-DE

S²LO

Nombre de conseillers :

En exercice : 19 ;

Présents : 16

Votants : 17

OBJET :

N° 2023_0131

CONTROLE TECHNIQUE POUR SECURITE INCENDIE EGLISE SAINT HILAIRE

Le deux mille vingt-trois, le quinze du mois de juin
le conseil municipal de la commune de L'ÎLE D'ELLE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire
à la Mairie sous la présidence de M. BLUTEAU Joël, Maire

Date de convocation du conseil municipal : 9 juin 2023

PRESENTS :

Président de l'assemblée délibérante : M. BLUTEAU Joël

Membres de l'Assemblée délibérante : Mmc ROBIN Hélène - M. LEGERON Joël - Mme SURAUD Rose-Marie
- Mme LIEHRMANN-DREUX Simone - M. SOULAINÉ Guy - Mme JOUBERTEAU Yolande - Mme BAUD
Françoise - M. AUGER Jean-Louis - M. BILLARD Fabien - M. MANCEAU David - M. DUSSEVAL Tony -
Mme TEIXEIRA Andréia - Mme JUTARD Marinette - M. JOURDAIN Éric - M. LAPORTA Francis

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :

Mme MIGNE Mélanie a donné pouvoir à Mme ROBIN Hélène

ABSENTS EXCUSES :

M. BERTRAND Adrien - Mme CHAUVEAU Delphine

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un contrat de l'entreprise Bureau
Véritas Construction relatif à la conformité de la sécurité incendie de l'église.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire
à signer le contrat cité avec l'entreprise Bureau Véritas pour un montant de 2.244,00 € TTC.

Fait en Mairie le jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

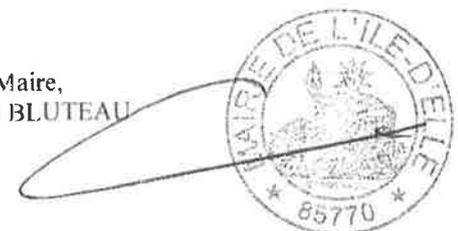
En Mairie le 16 juin 2023

Certifié exécutoire

Reçu en S/Préfecture le

Notifiée le

Le Maire,
Joël BLUTEAU



Envoyé en préfecture le 20/06/2023

Reçu en préfecture le 20/06/2023

Publié le



ID : 085-218501112-20230615-2023_0131-DE



DELIBERATION
DU CONSEIL
MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 20/06/2023

Reçu en préfecture le 20/06/2023

Publié le

ID : 085-218501112-20230615-2023_0132-DE

S'LO

Nombre de conseillers :

En exercice : 19 ;

Présents : 16

Votants : 17

OBJET :

N° 2023_0132

CONTRAT DE MAINTENANCE EXTINCTEURS

L'an deux mille vingt-trois, le quinze du mois de juin
le conseil municipal de la commune de L'ÎLE D'ELLE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire
à la Mairie sous la présidence de M. BLUTEAU Joël, Maire

Date de convocation du conseil municipal : 9 juin 2023

PRESENTS :

Président de l'assemblée délibérante : M. BLUTEAU Joël

Membres de l'Assemblée délibérante : Mme ROBIN Hélène - M. LEGERON Joël - Mme SURAUD Rose-Marie
- Mme LIEHRMANN-DREUX Simone - M. SOULAINÉ Guy - Mme JOUBERTEAU Yolande - Mme BAUD
Françoise - M. AUGER Jean-Louis - M. BILLARD Fabien - M. MANCEAU David - M. DUSSEVAL Tony -
Mme TEIXEIRA Andréia - Mme JUTARD Marinette - M. JOURDAIN Éric - M. LAPORTA Francis

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :

Mme MIGNE Mélanie a donné pouvoir à Mme ROBIN Hélène

ABSENTS EXCUSES :

M. BERTRAND Adrien - Mme CHAUVEAU Delphine

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le dernier contrat de maintenance pour l'ensemble des extincteurs de la commune date du 23 février 2016 et qu'il était renouvelé chaque année par tacite reconduction. Il présente donc au Conseil Municipal un nouveau contrat de maintenance avec l'entreprise CHUBB d'un montant de 590,44 € TTC, renouvelable par tacite reconduction, selon les termes du contrat.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer le contrat précité.

Fait en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

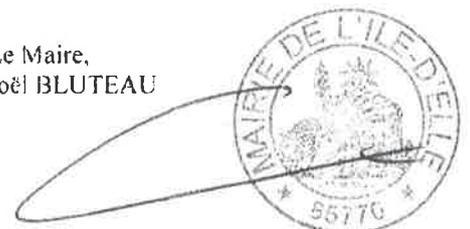
En Mairie le 16 juin 2023

Certifié exécutoire

Reçu en S/Préfecture le

Notifiée le

Le Maire,
Joël BLUTEAU



Envoyé en préfecture le 20/06/2023

Reçu en préfecture le 20/06/2023

Publié le



ID : 085-218501112-20230615-2023_0132-DE

Nombre de conseillers : En exercice : 19 ; Présents : 16 Votants : 17

OBJET :
N° 2023_0133

MISSION GEOTECHNIQUE TRAVAUX ASSAINISSEMENT RUE DES PONTS NEUFS

L'an deux mille vingt-trois, le quinze du mois de juin
le conseil municipal de la commune de L'ÎLE D'ELLE
régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire
à la Mairie sous la présidence de M. BLUTEAU Joël, Maire

Date de convocation du conseil municipal : 9 juin 2023

PRESENTS :

Président de l'Assemblée délibérante : M. BLUTEAU Joël

Membres de l'Assemblée délibérante : Mme ROBIN Hélène - M. LEGERON Joël - Mme SURAUD Rose-Marie
- Mme LIEHRMANN-DREUX Simone - M. SOULAINÉ Guy - Mme JOUBERTEAU Yolande - Mme BAUD
Françoise - M. AUGER Jean-Louis - M. BILLARD Fabien - M. MANCEAU David - M. DUSSEVAL Tony -
Mme TEIXEIRA Andréia - Mme JUTARD Marinette - M. JOURDAIN Éric - M. LAPORTA Francis

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :

Mme MIGNE Mélanie a donné pouvoir à Mme ROBIN Hélène

ABSENTS EXCUSES :

M. BERTRAND Adrien - Mme CHAUVEAU Delphine

Rapporteur : Monsieur le Maire

Monsieur le Maire donne lecture du rapport d'analyse de Naldéo relatif aux offres pour
la mission géotechnique à faire réaliser avant les travaux d'assainissement collectif Rue de
Ponts Neufs. Les entreprises ECR Environnement, AIS Centre Atlantique et Ginger CEBTP
ont répondu.

L'entreprise AIS Centre Atlantique présente l'offre technico-économique la plus
avantageuse à prestations équivalentes.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, attribue la mission à AIS Centre atlantique
pour un montant de 4.245,00 € H.T., soit 5.094,00 TTC.

Fait en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

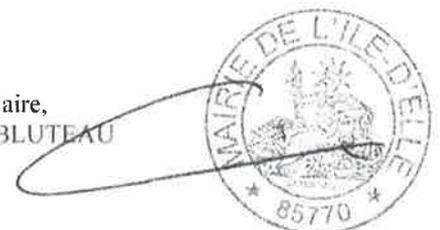
En Mairie le 16 juin 2023

Certifié exécutoire

Reçu en S/Préfecture le

Notifiée le

Le Maire,
Joël BLUTEAU



Envoyé en préfecture le 20/06/2023

Reçu en préfecture le 20/06/2023

Publié le

ID : 085-218501112-20230615-2023_0133-DE





DELIBERATION
DU CONSEIL
MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 20/06/2023

Reçu en préfecture le 20/06/2023

Publié le

ID : 085-218501112-20230615-2023_0134-DE

S'LO

Nombre de conseillers : En exercice : 19 ; Présents : 16 Votants : 17

OBJET :

N° 2023_0134

OPERATION DE DESHERBAGE LIVRES, CD ET DVD A LA MEDIATHEQUE

L'an deux mille vingt-trois, le quinze du mois de juin
le conseil municipal de la commune de L'ÎLE D'ELLE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire
à la Mairie sous la présidence de M. BLUTEAU Joël, Maire

Date de convocation du conseil municipal : 9 juin 2023

PRESENTS :

Président de l'assemblée délibérante : M. BLUTEAU Joël

Membres de l'Assemblée délibérante : Mme ROBIN Hélène - M. LEGERON Joël - Mme SURAUD Rose-Marie
- Mme LIEHRMANN-DREUX Simone - M. SOULAINÉ Guy - Mme JOUBERTEAU Yolande - Mme BAUD
Françoise - M. AUGER Jean-Louis - M. BILLARD Fabien - M. MANCEAU David - M. DUSSEVAL Tony -
Mme TEIXEIRA Andréia - Mme JUTARD Marinette - M. JOURDAIN Éric - M. LAPORTA Francis

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :

Mme MIGNE Mélanie a donné pouvoir à Mme ROBIN Hélène

ABSENTS EXCUSES :

M. BERTRAND Adrien - Mme CHAUVEAU Delphine

Rapporteur : M. BLUTEAU Joël

Monsieur le Maire explique le concept du désherbage. Il consiste à sortir du stock des livres/CD/DVD. Cela est nécessaire pour pouvoir placer de nouveaux livres.

Madame JUTARD Marinette s'interroge sur le devenir de ces livres.

Madame LHIERMANN-DREUX Simonne explique que les plus abîmés (déchirés ou pages manquantes) seront jetés à la déchetterie. Les autres pourront être donnés ou mis à disposition dans l'éventualité où une boîte à livres se mettrait en place.

Mme Alphéna MULLON, bibliothécaire a fait l'inventaire à jeter : 100 livres adulte, 5 DVD et 18 CD.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **ACCEPTE** cette action de désherbage.

Fait en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

En Mairie le 16 juin 2023

Certifié exécutoire

Reçu en S/Préfecture le

Notifiée le

Le Maire,
Joël BLUTEAU



Envoyé en préfecture le 20/06/2023

Reçu en préfecture le 20/06/2023

Publié le

ID : 085-218501112-20230615-2023_0134-DE

S²LOW

COMMUNE
DE



DELIBERE
DU CO
MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 20/06/2023

Reçu en préfecture le 20/06/2023

Publié le

ID : 085-218501112-20230615-2023_0135-DE

S'LO

Nombre de conseillers : En exercice : 19 Présents : 16 Votants : 17

OBJET :

N° 2023 0135

INTERVENTION MUSIQUE ET DANSE EN MILIEU SCOLAIRE 2023/2024

L'an deux mille vingt-trois, le quinze du mois de juin
le conseil municipal de la commune de L'ILE D'ELLE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire
à la Mairie sous la présidence de M. BLUTEAU Joël, Maire

Date de convocation du conseil municipal : 9 juin 2023

PRESENTS :

Président de l'assemblée délibérante : M. BLUTEAU Joël

Membres de l'Assemblée délibérante : Mme ROBIN Hélène - M. LEGERON Joël - Mme SURAUD Rose-Marie
- Mme LIEHRMANN-DREUX Simone - M. SOULAINÉ Guy - Mme JOUBERTEAU Yolande - Mme BAUD
Françoise - M. AUGER Jean-Louis - M. BILLARD Fabien - M. MANCEAU David - M. DUSSEVAL Tony -
Mme TEIXEIRA Andréia - Mme JUTARD Marinette - M. JOURDAIN Éric - M. LAPORTA Francis

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :

Mme MIGNE Mélanie a donné pouvoir à Mme ROBIN Hélène

ABSENTS EXCUSES :

M. BERTRAND Adrien - Mme CHAUVEAU Delphine

Rapporteur : M. BLUTEAU Joël

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le Conseil Départemental de la Vendée maintient son accompagnement organisationnel (recensement des besoins des écoles, recrutement des intervenants, suivi logistique et pédagogique) pour les interventions musique et danse en milieu scolaire. La commune a la charge financière pour un montant horaire de 30,00 € par heure d'intervention à moins de 30 km du domicile et 33,40 € par heure d'intervention à plus de 30 km du domicile.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **DECIDE** de maintenir cette activité Musique et Danse pour la rentrée 2023/2024.

Fait en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

En Mairie le 16 juin 2023

Certifié exécutoire

Reçu en S/Préfecture le

Notifiée le

Le Maire,
Joël BLUTEAU



Envoyé en préfecture le 20/06/2023

Reçu en préfecture le 20/06/2023

Publié le

ID : 085-218501112-20230615-2023_0135-DE

SLOW



DELIBERATION
DU CONSEIL
MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 20/06/2023

Reçu en préfecture le 20/06/2023

Publié le

ID : 085-218501112-20230615-2023_0136-DE

S²LO

Nombre de conseillers :

En exercice : 19 ;

Présents : 16

Votants : 17

OBJET :

N° 2023_0136

**MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL FC2 SUD VENDEE POUR LA PAUSE
MERIDIENNE ET AUTRES SERVICES 2023/2024**

Le deux mille vingt-trois, le quinze du mois de juin
le conseil municipal de la commune de L'ÎLE D'ELLE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire
à la Mairie sous la présidence de M. BLUTEAU Joël, Maire

Date de convocation du conseil municipal : 9 juin 2023

PRESENTS :

Président de l'assemblée délibérante : M. BLUTEAU Joël

Membres de l'Assemblée délibérante : Mme ROBIN Hélène - M. LEGERON Joël - Mme SURAUD Rose-Marie
- Mme LIEHRMANN-DREUX Simone - M. SOULAINÉ Guy - Mme JOUBERTEAU Yolande - Mme BAUD
Françoise - M. AUGER Jean-Louis - M. BILLARD Fabien - M. MANCEAU David - M. DUSSEVAL Tony -
Mme TEIXEIRA Andréia - Mme JUTARD Marinette - M. JOURDAIN Éric - M. LAPORTA Francis

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :

Mme MIGNE Mélanie a donné pouvoir à Mme ROBIN Hélène

ABSENTS EXCUSES :

M. BERTRAND Adrien - Mme CHAUCHEAU Delphine

Rapporteur : M. BLUTEAU Joël

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal une convention de l'association FC2
Sud Vendée pour la mise à disposition de personnel pour la surveillance pendant la pause
méridienne de l'école, le périscolaire et autres services municipaux en fonction des besoins.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise M. le Maire à
signer la convention avec le FC2 Sud Vendée à compter du 1^{er} septembre 2023 jusqu'au 7 juillet
2024.

Fait en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

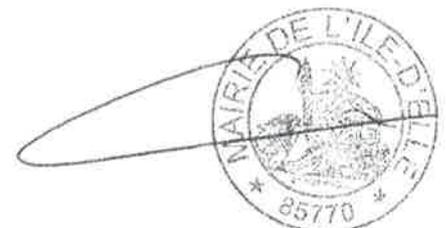
En Mairie le 16 juin 2023

Certifié exécutoire

Reçu en S/Préfecture le

Notifiée le

Le Maire,
Joël BLUTEAU



Envoyé en préfecture le 20/06/2023

Reçu en préfecture le 20/06/2023

Publié le

ID : 085-218501112-20230615-2023_0136-DE

S'LO

Nombre de conseillers : En exercice : 19 ; Présents : 16 Votants : 17

OBJET :
N° 2023_0137

**MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL FC2 SUD VENDEE POUR LES ACTIVITES
SPORTIVES SCOLAIRES 2023/2024**

L'an deux mille vingt-trois, le quinze du mois de juin
le conseil municipal de la commune de L'ÎLE D'ELLE
régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire
à la Mairie sous la présidence de M. BLUTEAU Joël, Maire

Date de convocation du conseil municipal : 9 juin 2023

PRESENTS :

Président de l'assemblée délibérante : M. BLUTEAU Joël

Membres de l'Assemblée délibérante : Mme ROBIN Hélène - M. LEGERON Joël - Mme SURAUD Rose-Marie
- Mme LIEHRMANN-DREUX Simone - M. SOULAINÉ Guy - Mme JOUBERTEAU Yolande - Mme BAUD
Françoise - M. AUGER Jean-Louis - M. BILLARD Fabien - M. MANCEAU David - M. DUSSEVAL Tony -
Mme TEIXEIRA Andréia - Mme JUTARD Marinette - M. JOURDAIN Éric - M. LAPORTA Francis

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :

Mme MIGNE Mélanie a donné pouvoir à Mme ROBIN Hélène

ABSENTS EXCUSES :

M. BERTRAND Adrien - Mme CHAUVEAU Delphine

Rapporteur : M. BLUTEAU Joël

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal une convention de mise à disposition
d'animateur et d'éducateur sportif de l'association FC2 Sud Vendée pour l'année scolaire
2023/2024.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise M. le Maire à
signer la convention avec le FC2 Sud Vendée à compter du 1^{er} septembre 2023 jusqu'au 7 juillet
2024.

Fait en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

En Mairie le 16 juin 2023

Certifié exécutoire

Reçu en S/Préfecture le

Notifiée le

Le Maire,
Joël BLUTEAU



Envoyé en préfecture le 20/06/2023

Reçu en préfecture le 20/06/2023

Publié le

ID : 085-218501112-20230615-2023_0137-DE





DELIBERATION
DU CONSEIL
MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 20/06/2023

Reçu en préfecture le 20/06/2023

Publié le

ID : 085-218501112-20230615-2023_0138-DE

S²LO

Nombre de conseillers : En exercice : 19 ; Présents : 16 Votants : 17

OBJET :

N° 2023_0138

ANIMATION 14 JUILLET 2023

L'an deux mille vingt-trois, le quinze du mois de juin
le conseil municipal de la commune de L'ÎLE D'ELLE
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire
à la Mairie sous la présidence de M. BLUTEAU Joël, Maire

Date de convocation du conseil municipal : 9 juin 2023

PRESENTS :

Président de l'assemblée délibérante : M. BLUTEAU Joël

Membres de l'Assemblée délibérante : Mme ROBIN Hélène - M. LEGERON Joël - Mme SURAUD Rose-Marie
- Mme LIEHRMANN-DREUX Simone - M. SOULAINÉ Guy - Mme JOUBERTEAU Yolande - Mme BAUD
Françoise - M. AUGER Jean-Louis - M. BILLARD Fabien - M. MANCEAU David - M. DUSSEVAL Tony -
Mme TEIXEIRA Andréia - Mme JUTARD Marinette - M. JOURDAIN Éric - M. LAPORTA Francis

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :

Mme MIGNE Mélanie a donné pouvoir à Mme ROBIN Hélène

ABSENTS EXCUSES :

M. BERTRAND Adrien - Mme CHAUVEAU Delphine

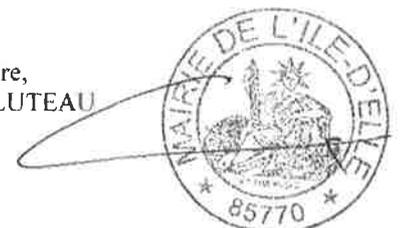
Rapporteur : M. BLUTEAU Joël

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le contrat de Gibann' et Mathilde
pour l'animation qui suit le feu d'artifice le 14 juillet.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le
Maire à signer le contrat pour un montant de 600 €.

Fait en Mairie les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.
En Mairie le 16 juin 2023
Certifié exécutoire
Reçu en S/Préfecture le
Notifiée le

Le Maire,
Joël BLUTEAU



Envoyé en préfecture le 20/06/2023

Reçu en préfecture le 20/06/2023

Publié le

ID : 085-218501112-20230615-2023_0138-DE

S²LOW